

Droit fiscal

D'après les prévisions de l'Office national de l'énergie, une usine sera construite à peu près tous les deux ans. Pourtant nous connaissons une grande disette de ressources. Le ministre voudrait-il dire au comité pourquoi il n'a pas fait connaître cette politique ni précisé qu'il le ferait, aux futurs constructeurs de ces usines. Le délai de démarrage prend bien des années. L'absence de règles précises pourrait bien retarder la construction des usines qui figurent dans les projections énergétiques du gouvernement.

La dernière question que je pose au ministre concerne les pénuries de pétrole des années 1980 et 1985. Tout en comptant sur la production des sables bitumineux d'Alberta, l'Office national de l'énergie prévoit un «trou» de 560,000 barils par jour en 1980 qui ne sera comblé que par l'importation d'environ 2 millions de dollars de pétrole brut, à mettons, \$11 le baril. En 1985, il nous manquera 1,5 million de barils, et nous aurons besoin de quelque 5 milliards de dollars pour compenser l'insuffisance de nos ressources énergétiques. Si le ministre veut s'en occuper, j'aimerais qu'il s'arrête non seulement au problème de la balance des paiements qui résultera de notre insuffisance énergétique, mais qu'il le fasse aussi en tenant compte des mouvements invisibles et de notre commerce. Peut-il nous dire si nous devons vraiment prévoir un déficit de nos comptes internationaux qui atteindra, à mon avis, quelque 6 milliards de dollars en 1980, et quelque 10 milliards de dollars en 1985? Le ministre peut-il dire s'il est d'accord sur ces chiffres et s'il les juge plausibles compte tenu de l'avenir économique du Canada?

● (1720)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Madame le président, nous allons essayer de trouver les chiffres des recettes un peu plus tard au cours du débat pour les fournir au député. Je les ai là quelque part. En ce qui concerne les deux autres questions, celle tout d'abord de nos problèmes de balance de paiements, au fur et à mesure que nous allons passer d'un équilibre de nos importations et de nos exportations de pétrole à un déséquilibre en faveur des importations, d'après les estimations du député, les chiffres dépendront évidemment de la rapidité avec laquelle nous pourrions faire entrer en jeu de nouvelles sources de pétrole, et il est difficile de faire des prédictions dans ce domaine. Je ne puis ni infirmer ni confirmer les chiffres du député.

Il me demandait en second lieu si je prévoyais que nous serions obligés d'emprunter au Fonds monétaire international certains montants pour nous permettre d'éponger les difficultés à court terme de notre balance de paiements. Il n'est pas impossible que dans l'avenir qu'envisage le député nos exportations se seront renforcées dans d'autres domaines, c'est-à-dire que les mouvements ordinaires de capitaux nous permettront de disposer des fonds nécessaires pour faire face aux difficultés de la balance de paiements. Il m'est vraiment difficile de concevoir, comme le fait le député, que nous soyons obligés d'emprunter au FMI, mais cette éventualité pourrait effectivement se réaliser pour répondre à des déséquilibres à court terme ou à des crises occasionnelles. Un certain nombre de pays ont déjà été obligés de faire appel au Fonds monétaire international, mais je n'imagine pas cette possibilité pour l'instant.

Au sujet de Syncrude, le député a demandé pourquoi, après avoir reconnu les éléments du régime fiscal qui s'appliquaient aux redevances avant les budgets du 6 mai et du 18 novembre, n'avons-nous pas admis que le même régime devrait s'appliquer aux futures activités de Syn-

crude ou à l'exploitation des sables bitumineux? Le premier ministre, appuyé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a dit que nous jugerions chacun des projets selon ses mérites. Cela ne veut pas dire que nous minimisons l'importance de l'exploitation des sables bitumineux, mais nous voudrions à ce moment-là examiner les coûts, les possibilités du marché et l'établissement des prix pour voir si des dégrèvements supplémentaires sont nécessaires.

M. Bawden: Madame le président, le ministre n'a pas répondu entièrement à une ou deux de mes questions. A propos des sables bitumineux, le ministre dit-il que le gouvernement accueillera favorablement les démarches relatives à des structures et installations éventuelles? Dit-il que le gouvernement acceptera en fait de négocier des ententes pour permettre à ces usines de s'établir sans l'apport de fonds fédéraux? Prévoit-il que les mesures incitatives du gouvernement seront assez bien définies et assez généreuses pour que le secteur privé construise ces usines sans recourir aux fonds publics?

Le ministre n'a pas répondu non plus à la question où je demandais si le gouvernement estime que les déficits de 6 à 10 milliards de dollars dans nos comptes internationaux ont des conséquences graves pour le pays. Il a parlé du pétrole et des réserves des régions éloignées, mais les chiffres que je lui ai donnés sont tirés d'un rapport de l'Office national de l'énergie publié au cours des derniers mois. L'Office tient compte des futures découvertes et de l'accroissement de la production de pétrole à découvrir.

Il est assez facile de voir que le problème va probablement se poser d'ici la prochaine décennie, mettons vers 1980. Par exemple, si on découvrait du pétrole au large de la côte est du Canada d'ici six mois, ce pétrole ne pourrait pas être commercialisé avant 1980. J'aimerais obtenir quelques autres explications et commentaires sur la raison pour laquelle le ministre se montre beaucoup plus optimiste à ce sujet et sur le caractère de gravité de cette situation.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je ne peux en aucune façon prévoir quelle sera la balance des paiements au cours de cette période vu la multiplicité des facteurs en cause, et surtout l'instabilité de la situation monétaire et commerciale sur le plan international.

Pour ce qui est de l'exploitation du genre de celle de Syncrude, le gouvernement ne prendra sa décision concernant les stimulants fiscaux, ou, à titre de solution de rechange, sa participation financière, qu'après avoir examiné la valeur de chaque proposition.

M. Ritchie: Madame le président, j'aurais quelques mots à dire sur ces rentes ou redevances. Je dirai sans exagération que le gouvernement s'y est pris d'une manière très inhabituelle pour imposer des taxes et des redevances sur le pétrole. Cette remarque s'applique également aux méthodes d'imposition de l'industrie minière, même si nous en entendons peu parler. Voilà ce qui se passe au moment où nous avons besoin de plus de pétrole—pourtant le nombre des installations de forage est passé de 240 à 140. Cela survient au moment où, comme nous l'avons tous appris, nous épuisons lentement, en fait depuis 1966, nos réserves de pétrole.

Dans «Policy Review and Outlook, 1975», dans le numéro intitulé «Restructuring the Incentive System», Judith Maxwell du C. D. Howe Research Institute, nous révèle des choses très intéressantes. A la page 124, elle écrit ceci: